

Province de Québec
Conseil supérieur de l'éducation
Comité catholique

Rapport de l'audience tenue par le Comité
catholique du Conseil supérieur de l'éduca-
tion auprès des parents du Québec

18 mai 1974 - Montréal

25 mai 1974 - Québec

EDUCATION CHRETIENNE EN MILIEU SCOLAIRE QUEBECOIS



Secrétariat du Comité catholique

Le 30 octobre 1974

E3S9
C65/
E381
1974
QCSE

E359

C65

E381

1974

QCSE

Doc. 1236

Table des matières

	Page
PRESENTATION	1
1. Les besoins des étudiants	2
2. L'enseignement religieux et la catéchèse	4
3. Les professeurs	5
4. La famille	6
5. La pastorale scolaire	7
6. Les parents et les comités d'école ou de parents	8
7. Le rôle de la paroisse	10
8. L'école et la confessionnalité scolaire	11
9. Certains rôles du ministère de l'Éducation et du Comité catholique	12
10. Evaluation de l'audience	13



PRESENTATION

La loi du Conseil supérieur de l'éducation prévoit que les comités confessionnels, catholique et protestant, du Conseil supérieur de l'éducation "peuvent recevoir et entendre les requêtes et suggestions des associations, des institutions et de toute personne sur toute question de leur compétence". Pour se mettre à l'écoute des divers milieux dans l'esprit de la loi, le Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation tient chaque année quelques audiences publiques.

Soucieux de mieux connaître ce que pensent et désirent les parents du Québec en matière d'éducation chrétienne dans les milieux scolaires, le Comité catholique a voulu qu'une audience leur soit complètement consacrée. C'est ainsi que furent organisées deux sessions d'audience publique, une, à Montréal, le 18 mai 1974 et l'autre, à Québec, le 25 mai, auxquelles furent invités deux représentants de tous les comités de parents des commissions scolaires (secteur catholique) du Québec et une centaine d'associations de parents d'institutions privées. En réponse à cette invitation, environ 250 personnes venant de tous les coins du Québec ont participé de façon très active à ces assises. Les échanges furent spontanés, francs, directs, éclairants.

Le Comité catholique s'était engagé à faire parvenir aux participants un compte rendu de l'audience. Le présent document donne la synthèse des opinions exprimées dans les seize (16) ateliers organisés aux fins de l'audience.

Evidemment, il ne saurait être possible de reprendre dans leurs termes mêmes chacun des propos tenus par des participants si nombreux. Cependant, le document-synthèse que présente le Comité catholique reflète et rassemble avec soin, objectivité et fidélité les contenus des rapports de chacun des ateliers. Il permettra à chacun de se faire une bonne idée des principales préoccupations des parents présents aux audiences du mois de mai 1974.

Le Comité catholique, pour sa part, tient à remercier les participants de l'audience pour la qualité de leur contribution. Il s'engage à tenir compte de leurs observations ou de leurs suggestions dans l'élaboration et la mise en oeuvre de ses programmes d'action.

1. Les besoins des étudiants

La rencontre des représentants des comités de parents ou des associations de parents avait prévu un échange sur les besoins des étudiants de l'école catholique, notamment en matière d'éducation religieuse. Une analyse des rapports d'ateliers pourrait permettre d'élaborer le tableau suivant de la réflexion des parents.

Il n'est pas facile à l'adulte d'aujourd'hui de définir avec précision les besoins du jeune du fait que l'un et l'autre ont reçu une formation différente dans un temps différent. Dans les remarques des parents, il n'est également pas toujours facile de discerner les besoins ressentis ou manifestés par l'étudiant de ceux que les adultes définissent pour eux.

En tenant compte de ces remarques on trouvera intérêt à noter les observations suivantes des parents telles qu'on les trouve dans les rapports d'ateliers.

Les besoins ont besoin d'une recherche sérieuse du spirituel, du sacré, de l'absolu.

Ils ont besoin de retrouver des significations à un monde qui ne veut plus en donner.

Ils ont besoin de mieux connaître l'Évangile et les points fondamentaux de leur foi.

Ils ont besoin d'aimer quelqu'un qui soit extraordinaire.

Ils ont besoin de relations personnalisantes avec leurs éducateurs et ils aspirent à être revalorisés dans leur propre personne.

Bien qu'ils remettent souvent en cause les valeurs véhiculées par la famille, ils ont besoin de mieux s'identifier à elle, comme ils ont besoin de s'identifier à leurs maîtres.

Ils ont besoin du témoignage des adultes: maîtres et parents.

Ils ont besoin d'un cadre disciplinaire adapté à leur vie d'étudiant et dans lequel ils puissent faire l'apprentissage de leur liberté et former progressivement leur conscience. Ils ont besoin qu'on respecte, dans le meilleur sens du mot, leur liberté.

Ils ont besoin du sens des valeurs et de leur hiérarchie.

En matière religieuse comme dans les autres matières, ils ont besoin d'une information adéquate et d'une certaine sécurité.

A ces observations des parents concernant les besoins des jeunes pourraient se raccrocher les réflexions faites autour de la question: quel type de chrétien les parents désirent-ils que devienne leur enfant?

On insiste pour qu'on vise à former de véritables croyants, transparents, vivant selon l'esprit du Christ. On désire que soient formés des chrétiens responsables, acceptant de s'engager, des témoins capables de jouer, en tant que chrétien, un rôle dans les secteurs profanes pour la promotion des valeurs de civisme, de justice, de charité. On ne veut pas d'une religion désincarnée.

2. L'enseignement religieux et la catéchèse

Les réflexions autour de l'enseignement religieux et de la catéchèse peuvent se regrouper sous deux titres: évaluation de l'enseignement et souhaits ou suggestions. On trouvera plus loin les remarques concernant les maîtres. Elles compléteront le tableau.

Evaluation

Comme il est assez naturel, un échange sur l'enseignement religieux porte à identifier certains malaises. Dans plusieurs rapports on affirme que souvent l'enseignement religieux donné à l'école n'en est plus un, surtout au secondaire, où l'on estime que l'enseignement religieux demeure trop purement une réflexion humaine, ne débouchant pas assez sur le surnaturel. On signale que le cours d'enseignement religieux prête trop souvent occasion à parler de sexualité, devient facilement un fourre-tout. La remarque est également faite que souvent on n'accorde pas à la religion chrétienne l'importance et la place qui lui reviennent dans notre milieu et dans une école catholique.

En contre-partie, on note cependant que la catéchèse à l'élémentaire a fait un grand effort pour se rapprocher de l'univers et de la vie de l'enfant.

Certaines difficultés sont signalées. Le vocabulaire nouveau de la catéchèse rend la communication plus difficile entre parents et enfant. Les cours de catéchèse sont souvent relégués au second plan: on les placera facilement un vendredi après-midi pour remplir un vide de l'horaire.

Souhaits et suggestions

Différents souhaits sont formulés. On invite à valoriser l'approche historique de la religion chrétienne, à partir davantage de la Bible et de l'histoire biblique. On souhaite que soit plus accusé encore l'effort d'acculturation de l'enseignement religieux et qu'on multiplie et intensifie pour le jeune les expériences de vie. Enfin plusieurs parents demandent que les manuels de catéchèse soient plus simples.

3. Les professeurs

Les remarques sur les professeurs ont porté sur les points suivants: ce qu'on attend d'eux, le visage qu'ils présentent, le régime qu'on devrait leur faire.

Un très grand nombre d'interventions signalent l'importance que les professeurs d'enseignement religieux ou de catéchèse soient des personnes qualifiées, convaincues, établissant une cohérence entre leur vie et leur enseignement. Le professeur d'enseignement religieux est un guide de vie pour l'étudiant. Il doit être un animateur et un éveilleur.

Naturellement, les interventions signalent également souvent les carences. On déplore le manque de professeurs suffisamment croyants et engagés. Des professeurs d'enseignement religieux sont des non-pratiquants ou encore des personnes qui n'ont pas résolu leur propre problème religieux. Certains ont une influence peu heureuse dans des domaines comme la sexualité, l'enseignement sur l'avortement. L'un ou l'autre des participants signale même que certains professeurs, dans des disciplines autres que la catéchèse, s'adonnent à une forme de contre-propagande en matière religieuse, ne se gênant pas pour ridiculiser des affirmations de la foi chrétienne ou certaines pratiques de l'Eglise.

Certaines suggestions concernant les maîtres reviennent avec insistance. Pour l'enseignement religieux, il faut établir chez les professeurs un régime de "volontariat", c'est-à-dire que l'enseignant devrait avoir la liberté d'assumer ou de ne pas assumer l'enseignement de la catéchèse.

Bien que soit affirmé par l'un ou l'autre le fait que l'enseignement religieux donné par le professeur titulaire permet une meilleure éducation religieuse et une meilleure intégration de la foi à la vie de tous les jours, la suggestion revient souvent qu'il serait préférable que l'enseignement religieux soit donné par un spécialiste, même à l'élémentaire, si c'est une condition pour qu'il soit de qualité et authentique. Cette suggestion vaut davantage, selon plusieurs, pour le second cycle de l'élémentaire.

Des interventions touchent la formation des maîtres. Un nombre considérable d'interventions signalent que la formation des maîtres de catéchèse est très souvent déficiente pour ne pas dire nulle. L'animation de ces professeurs est une nécessité urgente étant donné la difficulté de l'enseignement religieux.

Certains ateliers signalent que le Comité catholique devrait voir à ce que la compétence des professeurs de catéchèse et d'enseignement religieux soit vérifiée.

Des ateliers enfin émettent le vœu que le Comité catholique veille sur les écoles de formation des maîtres afin d'assurer une formation dans l'optique de "Voies et impasses". D'autres voudraient même que ce soient des écoles chrétiennes qui assurent la formation des maîtres.

4. La famille

Quatorze rapports d'ateliers observent que la famille traverse actuellement au Québec une crise religieuse importante. Cette crise prend la forme, entre autres, de l'abandon de la pratique religieuse. Elle s'exprime également par la confusion et l'anxiété manifestées devant les nouveautés en matière religieuse et dans le domaine des valeurs. Cette crise entraîne des conséquences pour l'éducation chrétienne des jeunes.

On souligne en particulier le problème qu'entraîne pour les parents incroyants ou en recherche l'initiation sacramentelle de leurs enfants. Lorsque les parents ne participent pas à la vie sacramentelle, il est certes difficile de faire à l'enfant une "véritable fête" lors de la réception d'un sacrement.

On souligne également que la famille manifeste souvent à l'égard des professeurs des exigences religieuses qu'elle ne vit pas elle-même.

En matière proprement catéchétique, on signale que les parents ont besoin d'être informés sur la nouvelle catéchèse. On remarque d'un autre côté qu'ils négligent de lire la page qui leur est destinée dans les manuels de catéchèse et qu'ils n'assistent pas facilement aux réunions organisées pour eux à l'école.

On souligne l'importance pour la famille de ne pas démissionner de ses responsabilités. L'enfant doit acquérir dans la famille sa formation de base. Les parents doivent avoir le courage de leurs convictions vis-à-vis des opinions de leurs enfants.

Il est nécessaire que les familles se regroupent pour assurer l'efficacité de l'apport familial à l'éducation. Il est urgent également d'aider la famille à résoudre sa crise religieuse par des mécanismes pouvant rejoindre la base.

5. La pastorale scolaire

Quelques interventions mettent en évidence la difficulté particulière que rencontre la pastorale à oeuvrer dans le cadre d'un horaire scolaire qui ne la favorise pas beaucoup. Plusieurs rapports d'ateliers signalent qu'on déplore une trop grande liberté laissée à l'enfant en matière de participation aux offices religieux. En lien avec la famille et la paroisse, il faudrait essayer de créer à l'école des habitudes sur le plan des pratiques de la foi.

Quelques suggestions convergentes sont faites. Le responsable de la pastorale devrait prendre contact avec le comité d'école. Au début de l'année, on devrait préparer avec les parents les activités de la pastorale. Les parents devraient demander que le comité de pastorale accepte d'inclure dans sa composition deux ou trois parents d'élèves. Les pasteurs scolaires devraient instituer dans les écoles des centres de Dieu, des centres de paix auxquels les étudiants auraient facilement accès.

6. Les parents et les comités d'école ou de parents

Le questionnaire utilisé dans les ateliers invitait à une réflexion sur les droits et les devoirs des parents en matière d'éducation chrétienne de même que sur le rôle des comités d'école ou de parents.

Droits des parents

L'ensemble des rapports d'ateliers souligne avec vigueur et insistance les droits des parents face à l'école. Voici les principales affirmations qui reviennent le plus souvent:

Les parents ignorent trop souvent leurs droits en matière scolaire.

Il faut exiger que les droits des parents soient reconnus et respectés comme étant prioritaires.

Pour les parents qui le désirent, c'est un droit d'envoyer leur enfant dans une école reconnue comme catholique.

Les parents ont le droit d'exiger que l'école continue ce qui a été commencé dans la famille.

Les parents ont besoin de plus de pouvoirs d'intervention à l'école.

Les parents, s'ils le désirent, ont le droit de choisir un autre cours que la catéchèse pour leur enfant. Ils peuvent utiliser la loi d'exemption prévue dans le règlement du Comité catholique.

Devoirs des parents

Les rapports d'ateliers signalent peu d'expressions d'opinion sur les devoirs des parents. On trouve les points suivants:

Les parents ont un devoir certain d'aller voir ce qui se passe à l'école.

Les parents ont le devoir de guider leur enfant et de prendre des décisions à sa place tant qu'il n'est pas en mesure de prendre ces décisions lui-même.

Les parents ont le pouvoir et le devoir de faire des représentations auprès des organismes provinciaux d'éducation et de former, au besoin, des corps intermédiaires pouvant exercer des pressions.

Rôle des comités d'école ou de parents

La plupart des ateliers ont fait un retour sur le rôle des comités d'école ou de parents pour suggérer des orientations et des lignes d'action.

On suggère aux comités d'école de se bien faire accepter de l'école afin de jouer efficacement leur rôle de liaison entre les familles et l'école. Dans le même esprit, on suggère aux comités d'école de se présenter à la direction de l'école sans agressivité.

Certains comités d'école ou de parents s'interrogent sur leur utilité. Quelques participants affirment: puisque les comités de parents ne sont que consultatifs, qu'ils travaillent à faire élire de bons commissaires!

Pour améliorer l'efficacité des comités d'école, trois mesures sont suggérées. La première: que les membres soient élus pour deux ans afin de pouvoir jouer un rôle plus efficace. La seconde: que les comités de parents ou d'école forment des sous-comités pour assurer un travail plus suivi, plus approfondi et plus productif. La troisième: que l'éducation permanente organise des sessions d'animation pour aider les parents à jouer efficacement leur rôle au sein des comités d'école.

Naturellement, l'idée est souvent reprise dans les rapports d'ateliers que les comités d'école ou de parents doivent s'efforcer d'humaniser les grosses écoles. Plusieurs réflexions sont cependant faites concernant plus spécialement les objectifs d'éducation chrétienne eux-mêmes.

On estime que les comités d'école peuvent établir des liens entre l'école et la paroisse. On suggère qu'ils organisent également des rencontres avec le service de pastorale et les responsables de l'enseignement religieux, qu'ils participent à certains événements de la vie de l'école: projections d'audio-visuels, célébrations, etc.

Des parents signalent que les comités d'école ou de parents devraient vérifier si tous les manuels utilisés à l'occasion de la catéchèse sont approuvés. Les mêmes comités devraient également veiller à ce que l'école engage des professeurs croyants et pratiquants.

On suggère également que les comités d'école ou de parents utilisent les publications intitulées "Voies et impasses" pour amener les autres à s'en servir également dans leur travail.

7. Le rôle de la paroisse

Par incidence, la question du rapport paroisse-école a été abordée dans plusieurs ateliers.

Neuf rapports d'ateliers soulignent le fossé qui sépare la paroisse et l'école et rappellent que c'est une tâche importante d'essayer de combler ce fossé.

Dans six ateliers on rappelle que les jeunes s'engagent dans les paroisses et participent volontiers à leurs activités quand ces paroisses sont dynamiques. Par ailleurs, une paroisse ne saurait être vivante si les prêtres qui l'animent sont "moches".

On attire l'attention sur le fait que la messe paroissiale est souvent pour les jeunes un simulacre de rassemblement. On signale cependant certaines expériences très heureuses d'ouverture de la paroisse aux jeunes, par exemple, à l'occasion de la communion solennelle.

8. L'école et la confessionnalité scolaire

La rencontre et les échanges prévus ne portaient pas directement sur les problèmes de l'orientation générale de l'école ou sur la confessionnalité scolaire. Ces questions plus générales apparaissent cependant dans certains rapports d'ateliers.

Concernant l'école en général, on souhaite qu'on se donne les moyens de l'humaniser. On voit d'ailleurs là une condition pour que les professeurs d'enseignement religieux puissent oeuvrer dans des conditions humaines favorables. On souhaite également que l'école fasse participer le plus possible les parents à sa vie.

La question de la confessionnalité scolaire n'est qu'effleurée dans les rapports et semble avoir été relativement peu abordée dans la plupart des ateliers. On s'est interrogé sur le pourcentage de la population qui désirerait pour les enfants une école non confessionnelle. On trouve parfois regrettable, voire déplorable, qu'il n'y ait pas d'écoles "autres". Estimant que tôt ou tard nous ferons face à l'école non confessionnelle, quelques-uns se demandent pourquoi lutter pour des principes qui sont sans signification pour plusieurs parents et pourquoi engager des enfants sur des pistes où ils ne persévéreront probablement pas. Mais l'affirmation du droit à l'école confessionnelle est fréquente. Si celle-ci doit regrouper principalement des catholiques, affirme-t-on, elle doit cependant conserver un caractère ouvert et "oecuménique".

9. Certains rôles du ministère de l'Éducation et du Comité catholique

Le ministère de l'Éducation

Sur le rôle du ministère de l'Éducation les rapports d'ateliers notent les points suivants:

Dans les rapports de huit ateliers apparaît le vœu qu'on demande au ministère de l'Éducation des budgets pour permettre le recyclage des professeurs d'enseignement religieux comme il y en a pour d'autres matières.

On déplore le manque de contact entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires. On fait le vœu que la compétence des commissions scolaires soit respectée et que les parents soient mieux informés des structures qui veillent, au ministère de l'Éducation, sur l'enseignement de la catéchèse.

Dans huit ateliers on insiste pour réclamer auprès du ministère de l'Éducation les possibilités budgétaires qui permettraient l'engagement de spécialistes à l'élémentaire, là où c'est nécessaire.

Le Comité catholique

Concernant plus spécialement le Comité catholique, on souhaite que celui-ci exerce avec vigueur son leadership en matière d'éducation chrétienne scolaire.

Des participants souhaitent également que les représentants des parents au sein du Comité catholique soient des représentants de la base plutôt que des représentants d'associations qui, eux, ne seraient pas représentatifs de la base. Dans la même veine, quelques-uns recommandent que les comités de parents du secteur public et les associations de parents du secteur privé nomment directement les représentants des parents sur le Comité catholique en tenant compte des différentes régions du Québec.

10. Evaluation de l'audience

A la fin des journées d'audience, les participants firent une brève évaluation de ces rencontres et proposèrent quelques suggestions.

D'une façon générale, on estima cette rencontre formidable et plusieurs ont tenu à féliciter le Comité catholique d'avoir pris l'initiative de cette importante consultation de la base. Les rapports d'ateliers signalent que ces rencontres ont permis aux parents de connaître les membres du Comité catholique et de constater qu'ils sont préoccupés des problèmes ressentis par les parents. Naturellement elles ont surtout constitué pour le Comité catholique une source importante d'informations et de renseignements.

Des suggestions furent faites pour améliorer encore la préparation de telles assises et pour assurer des suites à celles qui se terminaient.

On souhaiterait notamment que le Comité catholique envoie plus à l'avance les schémas de discussion et que, pour éviter des délais, la documentation soit expédiée directement aux comités de parents.

On aimerait également qu'une meilleure place soit faite aux mass media lors de ces journées d'étude et qu'on sensibilise davantage la population à ces journées dans les diverses régions. On déplore en effet une trop grande ignorance dans la population des objectifs et des besoins de l'éducation catholique et on n'aimerait pas que le Comité catholique s'enfermât dans le huis clos.

Enfin, l'ensemble des participants exprima le souhait qu'il y ait d'autres rencontres de cette nature. Ces rencontres pourraient s'inscrire dans un programme continu de sensibilisation et de communication entre les parents et le Comité catholique.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION



QCSE005506

